

## DEMANDE DE PASSEPORT ET CARTE D'IDENTITÉ



**Mairie de Roye**  
70200 ROYE

Remplir votre pré-demande en ligne : <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>

**L'imprimer ou vous munir du numéro de pré-demande le jour du rendez-vous**

Prendre rendez-vous en ligne : <https://app.synbird.com/70200-roye-mairie-de-roye>

Les plages horaires seront disponibles les Lundi, Mercredi et Vendredi

Bien vous munir des **documents sous format papier - Présence obligatoire de l'intéressé(e)**, même pour les mineurs avec la présence d'un des deux parents.

**EN CAS DE DOSSIER INCOMPLET, LE RENDEZ-VOUS SERA REPORTÉ**

### REMISE DES TITRES CNI ET Passeports IMPERATIVEMENT SUR RDV

<input type="checkbox"/> Formulaire sous format papier ou pré-demande à remplir sur internet (service-public.fr) <input type="checkbox"/> Photos d'identité récentes de moins de 6 mois ( <b>venir avec la plaquette complète</b> )	
<b>Justificatif d'État-Civil :</b>	
<input type="checkbox"/> Une copie intégrale de votre acte de naissance de moins de 3 mois (à demander à la mairie de naissance), si la commune n'est pas dématérialisée <input type="checkbox"/> Votre carte d'identité française ou passeport en cours de validité (originale + copie RV) <input type="checkbox"/> Votre livret de famille à jour (original + copie)	
<b>Justificatif de domicile :</b>	
<input type="checkbox"/> Un justificatif de domicile à votre nom (original + copie) : <b>De moins de 3 mois</b> : Facture d'électricité ou de gaz, internet, téléphone fixe ou portable ou <b>De moins de 1 an</b> : Avis d'imposition/non-imposition, taxe foncière, taxe d'habitation ou <b>Attestation de contrat EDF</b> , .... <input type="checkbox"/> Si vous habitez chez quelqu'un, cette personne doit fournir : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Un justificatif de domicile à son nom (voir liste ci-dessus)</li> <li>– La copie de sa pièce d'identité Recto Verso</li> <li>– Une attestation sur l'honneur précisant que le demandeur réside bien depuis plus de 3 mois à son domicile</li> </ul>	
<b>Timbres fiscaux</b> : À acheter en bureau de tabac ou de les acheter directement en ligne avec votre pré-demande	
<b>Passeport :</b>	
<input type="checkbox"/> Personne majeure : 86€ <input type="checkbox"/> Personne mineure 15-18 ans : 42€ <input type="checkbox"/> Personne mineure moins de 15 ans : 17€	
<b>Carte nationale d'identité :</b>	
<input type="checkbox"/> Perte /vol : 25€      Gratuit si vous possédez votre ancienne carte	
En cas de perte ou de vol	<input type="checkbox"/> Fournir une déclaration de perte (mairie) ou déclaration de vol (gendarmerie)
En cas de renouvellement	<input type="checkbox"/> Vous munir de votre carte nationale d'identité + photocopie R/V <input type="checkbox"/> Vous munir de votre passeport + photocopies 1ères et 2èmes pages
Si votre situation a changé : Mariage, veuvage, changement de nom, utilisation d'un nom d'usage, nationalité française, etc...	<input type="checkbox"/> Fournir les documents officiels en attestant
En cas de séparation :	<input type="checkbox"/> Un justificatif de l'exercice de l'autorité parentale et du droit de garde : Copie de la décision de justice qui désigne le (ou les) parent(s) qui exerce(nt) l'autorité parentale ou l'ordonnance de séparation mentionnant les conditions d'exercice parentale et du droit de garde (original + copie)
En cas de garde alternée :	<input type="checkbox"/> Fournir : <ul style="list-style-type: none"> <li>– La copie de la décision de justice</li> <li>– Le justificatif de domicile du second parent</li> <li>– Sa pièce d'identité ou la copie R/V</li> <li>– Son autorisation pour faire la carte et/ou le passeport</li> </ul>
Pour un mineur :	<input type="checkbox"/> Carte d'identité ou passeport du responsable légal (personne présente lors du RDV)
Si carte d'identité dans la période des 5 ans (sans changement d'adresse et sans modification de l'état civil) :	<input type="checkbox"/> Justifier d'un départ à l'étranger en faisant une attestation manuscrite (avec ou sans document le prouvant)
En cas de tutelle :	<input type="checkbox"/> Présence du/de la tuteur(trice) + sa carte d'identité + jugement de tutelle Si le tuteur ne peut être présent, il faut impérativement fournir : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Le jugement de tutelle</li> <li>– La copie de la carte d'identité du tuteur R/V</li> <li>– L'autorisation manuscrite de la tutrice autorisant le demandeur à faire sa demande</li> </ul>
En cas de curatelle :	<input type="checkbox"/> Le jugement de curatelle